

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 SEPTEMBRE 2022

Compte-rendu affiché le : 16 septembre 2022

Date de transmission en Sous-Préfecture :

N° 22-09-07

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 septembre 2022

OBJET :

Foire de la Sainte Catherine
Edition 2022 – Sollicitation
de partenariats.

**Nombre de Conseillers Municipaux en exercice au jour
de la séance :** 29

Secrétaire de séance : Gérard ALLANCHE

Membres présents à la séance :

Philippe DENIS – Jacques DECHANDON – Solange MORERE – Mireille PAULET – Gérard ALLANCHE – Guy BERNE – Suzanne BOICHON – Régine CHEVALLIEZ – Edith CONSIGNY – Françoise PION – Serge GRANGE – Michel FRANCHINI - Joaquim DE ALMEIDA – Thomas ROCHETTE – Céline BENNICI – Aurélie DESBREE – Romain MONTELMARD – Jean-Paul SOLEILHAC.

Membres absents, excusés ayant donné pouvoir :

Gilles GRANGIER à Gérard ALLANCHE - Arlette PEREIRA à Mireille PAULET – Geneviève NIGAY à Philippe DENIS – Christian BECUWE à Céline BENNICI - Daniel DUCROS à Jacques DECHANDON – Marie-Hélène BRUNET à Serge GRANGE - Gérard GRANGE à Françoise PION – Christine PALLEY à Edith CONSIGNY – Lydie THOLLOT à Guy BERNE – Marie-Hélène BOUILHOL à Romain MONTELMARD.

Membre absent : André HUBERT.

OBJET DE LA DELIBERATION :

FOIRE DE LA SAINTE CATHERINE EDITION 2022 – SOLLICITATION DE PARTENARIATS

Monsieur Guy BERNE, Adjoint au Maire, expose que dans le cadre de l'organisation de la foire annuelle de la Sainte-Catherine 2022, dont la renommée s'étend dans le département mais aussi au-delà, il est proposé de solliciter le concours :

- de Saint-Etienne Métropole au titre de la compétence « actions de développement agricole intéressant l'ensemble de la métropole »,
- de la Région Auvergne Rhône Alpes,

étant précisé que le budget prévisionnel s'élève à 45 000,00 €.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter Saint-Etienne Métropole pour un partenariat dans le cadre de l'édition 2022 de la Foire de la Sainte Catherine,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention, au titre de l'édition 2022 de la Foire de la Sainte Catherine, auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes.
- **A SIGNER** tous documents s'y rapportant.

Ont signé au registre tous les membres présents.

EXPEDITION CONFORME AU REGISTRE
A ST-GALMIER, le 15 septembre 2022.

LE MAIRE
Philippe DENIS.

LE SECRETAIRE DE SEANCE
Gérard ALLANCHE



A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gérard ALLANCHE', is written over the text of the secretary's name.